

COMPTE RENDU

SEANCE DU 4 OCTOBRE 2018

7ème séance de l'année

Monsieur L. RUSSIER, Maire de Saint-Denis, ouvre la séance à 19h10

Il a procédé à l'appel des membres présents et à la vérification des mandats :

Présents 43 **PRESENTS :**

Absents 5
Proc 7 *Monsieur Laurent RUSSIER, Madame Jaklin PAVILLA, Madame Cécile RANGUIN, Madame Florence HAYE, Madame Mathilde CAROLY, Madame Elisabeth BELIN, Monsieur Kader CHIBANE, Monsieur David PROULT, Madame Catherine LEVEQUE, Madame Suzanna DE LA FUENTE, Madame Fabienne SOULAS, Monsieur Hakîm REBIHA, Madame Zorba HENNI-GHABRA, Monsieur Michel RIBAY, Monsieur Didier PAILLARD, Madame Martine ROGERET, Monsieur Essaid ZEMOURI, Madame Conception DIEZ-SOTO-DIEZ, Monsieur Kamal EL MAHOUTI, Madame Béatrice GEYRES, Monsieur Ferdinand NINO, Monsieur Philippe CARO, Madame Zaia BOUGHILAS, Madame Asta TOURE, Madame Raphaële SERREAU, Monsieur Madjid MESSAOUDENE, Madame Fatima LARONDE, Madame Alice RASCOUSSIER, Madame Maud LELIEVRE, Monsieur Rabia BERRAI, Monsieur Corentin DUPREY, Monsieur Adrien DELACROIX, Monsieur Karim BOUALEM.*

SONT ARRIVES APRES L'OUVERTURE : *Monsieur Bally BAGAYOKO (pendant la présentation de l'enfouissement de l'A1), Monsieur Slimane RABAHALLAH (pendant la présentation du plan climat - Mandat Ferdinand NINO), Monsieur Patrick VASSALLO (après la représentation du comité de l'enfouissement de l'A1- Mandat Martine ROGERET), Madame Sonia PIGNOT (arrivée pendant la représentation du comité de l'enfouissement de l'A1), Monsieur Vincent HUET (arrivée après la B18) (a donné mandat à Bally BAGAYOKO jusqu'à son arrivée), Monsieur Patrick BRAOUEZEC (arrivée à la B8) (a donné mandat à Laurent RUSSIER jusqu'à son arrivée), Monsieur Bertrand GODEFROY (arrivée à l'A1), Monsieur Hervé BORIE (arrivée à la A1), Madame Aurélie ALBOT (arrivée à la A1), Madame Alice RONGIER (arrivée à la présentation A1).*

ABSENTS REPRESENTES : *Monsieur Julien COLAS donne pouvoir à Madame Fabienne SOULAS, Monsieur Stéphane PEU donne pouvoir à Monsieur Didier PAILLARD, Madame Silvia CAPANEMA donne pouvoir à Madame Elisabeth BELIN, Madame Adeline ASSOGBA donne pouvoir à Madame Catherine LEVEQUE, Madame Delphine HELLE donne pouvoir à Madame Jaklin PAVILLA, Madame Marion ODERDA donne pouvoir à Monsieur Adrien DELACROIX, Monsieur Stéphane PRIVE donne pouvoir à Monsieur Bertrand GODEFROY.*

ABSENTS : *Madame Cherifa ZIDANE, Monsieur Fodhil HAMOUDI, Madame Kola*

ABELA, Madame Viviane ROMANA, Monsieur Kamel AOUDJEHANE,

Monsieur L. RUSSIER, Maire de Saint-Denis,

➤ **Propose de désigner**, J. PAVILLA, Secrétaire de séance
Approbation du Conseil

➤ **Demande** d'accepter les procès-verbaux des séances du 31 mai 2018 et 28 juin 2018

Vote à main levée
POUR : 50

➤ **Rend compte** de la liste des décisions du Maire prises conformément aux délibérations donnant délégation du Conseil Municipal au Maire:

DATE

OBJET

BAUX

28/06/18	Acceptation de l'avenant n° 1 au bail entre M. et Mme SILBER Marcel et la Commune de Saint-Denis pour le local commercial situé 3 rue de la République à Saint-Denis.
05/07/18	Mise à disposition des locaux situés 110 rue Gabriel Péri à Saint-Denis à titre gracieux au profit de l'Association des futurs coopérateurs du centre socioculturel coopératif de Saint-Denis (AF3C) en vue d'en faire un centre socioculturel : Approbation d'une convention.
08/08/18	Acceptation du bail passé entre la Commune de Saint-Denis, le Directeur des Services Fiscaux du Département de la Seine Saint-Denis, assisté de Monsieur le Préfet de la Seine Saint-Denis, pour la location de locaux sis 28/30 boulevard de la Commune de Paris, à Saint-Denis 93200.

CONTENTIEUX

11/07/18	Recours d'un agent devant la Cour administrative d'appel de Versailles contre le jugement du Tribunal Administratif en date 15 décembre 2017 : Désignation du Cabinet SEBAN pour la défense de la Commune de Saint-Denis.
12/09/18	Infraction au code de l'urbanisme - constitution de partie civile - 1 rue Aubert.
12/09/18	Infraction à l'urbanisme - Constitution de partie civile - 3 rue Simon.
12/09/18	Recours (N° 1804705) d'un agent devant le Tribunal Administratif : Désignation du Cabinet SEBAN & Associés pour la défense de la commune.
12/09/18	Recours d'un agent devant la Cour Administrative d'Appel de Versailles : Désignation

du Cabinet SEBAN & Associés pour la défense de la commune.

CONTRATS-CONVENTIONS

11/07/18	Mise en location d'un logement situé 7 rue du Corbillon à Madame ABDELLI Dounia
11/07/18	Organisation de la célébration des 20 ans de la couverture de l'autoroute A1, avenue du Président Wilson, le 9 juin 2018 : MAPA avec l'association Franco-Malienne d'Aourou (AFMA).
12/07/18	Organisation de la célébration des 20 ans de la couverture de l'autoroute A1, avenue du Président Wilson, le 9 juin 2018 : MAPA avec l'association Landy Kadi.
12/07/18	Organisation de la célébration des 20 ans de la couverture de l'autoroute A1, avenue du Président Wilson, le 9 juin 2018 : MAPA avec l'association Croix Rouge.
12/07/18	Convention de mise à disposition de locaux avec l'association Communiquer à Saint-Denis
24/07/18	Maison de quartier Floréal - programmation Culture hors les murs 2018 : signature d'un MAPA avec l'association les Sanglés.
12/06/17	MAPA Représentation d'un spectacle "Les fables de la Fontaine et du Burkina Faso" - 8/06/2018 dans le cadre de l'accompagnement scolaire.
24/07/18	Marché sur procédure adapté avec l'association Médiation Nomade : 4 soirées médiation de 20h00 à minuit.
24/07/18	Maison de quartier Floréal - programmation Culture hors les murs 2018 : signature d'un MAPA avec Charles PIQUION Conteur.
24/07/18	Occupation et régulation de l'espace public sur le parvis de la Gare de Saint-Denis: MAPA1 avec l'artiste ZHIFANG TANG.
09/08/18	Convention d'occupation conclue avec Monsieur GHILI Nordine, pour un logement sis 45 rue de la Légion d'Honneur à Saint-Denis 93200.
09/08/18	Occupation et régulation de l'espace public sur le parvis de la Gare de Saint-Denis : MAPA1 avec l'association CARIBOU.
09/08/18	Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle "filles, garçons égaux mais pas trop" par la compagnie Compos Sui.
09/08/18	Occupation et régulation de l'espace public sur le parvis de la Gare de Saint-Denis : MAPA1 association Les Petits débrouillards d'Ile de France.
09/08/18	Occupation et régulation de l'espace public sur le parvis de la Gare de Saint-Denis : MAPA1 avec l'artiste JULIA MARIA LOPEZ MESA.
20/08/18	MAPA Association le Barça de Saint-Denis - Jeunesse Futsal - Prestation Fête du Printemps du samedi 28 avril 2018.

- 20/08/18 Centre de vacances Saint-Hilaire de Riez : contrat de location d'un plan d'eau.
- 20/08/18 Occupation et régulation de l'espace public sur le parvis de la Gare de Saint-Denis : MAPA1 avec l'association COMPOS SUI.
- 14/09/18 Acceptation de la convention de mise à disposition à titre précaire et révocable à passer entre la commune de Saint-Denis et Monsieur DAYORO Legre Sylvain, pour la location d'un boxe n° 2, sis 17 rue Dézobry à Saint-Denis 93200.

EMPRUNTS

- 11/07/18 Avenant n°1 au contrat de ligne de trésorerie n°9617751174A.

MARCHES

- 28/06/18 Organisation de la célébration des 20 ans de la couverture de l'autoroute A1, avenue du Président Wilson, le 9 juin 2018 : MAPA avec la Compagnie MELIADES.
- 28/06/18 Gestion Urbaine de Proximité à Floréal Allende Mutuelle : Animation du 04 Avril 2018 - Rallye Citoyen au sein du Quartier Allende.
- 09/08/18 Occupation et régulation de l'espace public sur le parvis de la gare : MAPA avec la Compagnie ARZAPAR.
- 12/07/18 Organisation de la célébration des 20 ans de la couverture de l'autoroute A1, avenue du Président Wilson, le 9 juin 2018 : MAPA avec Blue Line Organisation et SEM Plaine Commune Développement.
- 13/07/18 Organisation de la célébration des 20 ans de la couverture de l'autoroute A1, avenue du Président Wilson, le 9 juin 2018 : MAPA avec Mots et Regards.
- 13/07/18 Procédure adaptée n°2 : Etude diagnostic pour l'optimisation de la gestion de l'entretien du patrimoine bâti de la ville Saint-Denis et prestations associées - Marché à passer avec la Société AXIOVAL.
- 13/07/18 Procédure adaptée n°3 - Accord-cadre mono-attributaire pour l'entretien et la réparation des véhicules municipaux Lot n°2 : entretien et réparation mécanique des cars - Marché à passer avec SARL NORD PARIS DIESEL FINAUTO.
- 24/07/18 Maison de quartier Floréal - programmation Culture hors les murs 2018 : signature d'un MAPA avec les ateliers de la scène 92.
- 24/07/18 Point d'étape intermédiaire du projet d'accompagnement à la création d'une « Epicerie sociale »-quartier Franc Moisin Bel Air Stade de France : MAPA avec l'association ANDES.
- 24/07/18 Procédure adaptée n°3 Préfecture : Travaux de rénovation de l'école élémentaire Jean Vilar - Marché à passer avec la Société PPN Entreprise Générale - Lot n°2 : Peintures intérieures.

- 24/07/18 Procédure adaptée n°3 Préfecture : Travaux de rénovation d l'école élémentaire Jean Vilar Marché à passer avec la Société Norba Ile de France - Lot n°1 : Menuiseries.
- 24/07/18 Occupation et régulation de l'espace public sur le parvis de la Gare de Saint-Denis: MAPA1 avec le Laboratoire urbain d'interventions temporaires.
- 24/07/18 Occupation et régulation de l'espace public sur le parvis de la Gare de Saint-Denis: MAPA avec la Coopérative Coopaname.
- 24/07/18 FÊTE NATIONALE - 13 JUILLET 2018 Signature d'un marché négocié pour un achat de prestation avec MUSIC'X EVENTS.
- 24/07/18 FÊTE NATIONALE - 13 JUILLET 2018 Signature d'un marché négocié pour un achat de prestation avec la SARL MERE GRAND.
- 24/07/18 Installation de pièces du fonds d'art chinois Jacob dans les collections permanentes du musée. Signature d'un marché négocié pour un achat de prestation avec SUN CHENGAN Commissaire associé.
- 24/07/18 Occupation et régulation de l'espace public sur le parvis de la Gare de Saint-Denis: MAPA1 avec l'association Permapolis.
- 24/07/18 Procédure adaptée n°3 préfecture : Rénovation des menuiseries bois de l'école maternelle Corbillon Marché à passer avec Norba Ile de France.
- 24/07/18 Procédure Adaptée 2 - Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en place de la chaufferie bois du centre de vacances Montrem - acceptation du marché passé avec la société ODETEC.
- 08/08/18 Procédure adaptée n°2 : Régénération du sol sportif et mise en peinture des menuiseries et ouvrages en façades du Cosec Baquet Lot n°1 : Régénération du sol sportif Cosec Baquet Marché à passer avec la société ART DAN SOLS SPORTFIS.
- 08/08/18 Procédure adaptée n°2 : Régénération du sol sportif et mise en peinture et ouvrages en façades au Cosec Baquet Lot n°2 : Peinture Marché à passer avec la Société PPN.
- 08/08/18 Marché négocié sans mise en concurrence - maintenance et assistance du logiciel ATAL II - Gestions bâtiments marché à passer avec Berger Levrault.
- 08/08/18 Procédure adaptée n° 3 : Travaux d'installation d'une chaufferie au centre de vacances de Fondettes Relance du lot n°1 : Chauffage, fluides, électricité - Acceptation de l'avenant n° 1 passé avec la société WEYA.
- 08/08/18 Procédure adaptée 3 : Accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de bois pour le centre de vacances de Fondettes Marché à passer avec la Société SARL FLAMAN.
- 08/08/18 Procédure adapté 2 : Numérisation et saisie des actes d'état civil Marché à passer avec la Société STUDIA FRANCE.
- 09/08/18 Procédure adaptée 2 - Mise en place d'un schéma directeur des équipements sportifs dans le cadre de la rénovation du Palais des Sports de Saint-Denis - Acceptation du marché passé avec la société CEG groupée solidaire avec AMEXIA Conseil.
- 09/08/18 Occupation et régulation de l'espace public sur le parvis de la Gare de Saint-Denis :

MAPA1 avec l'association Décllic.

- 03/09/18 Occupation et régulation de l'espace public sur le parvis de la Gare de Saint-Denis : MAPA1 avec l'Association Les Grandes Personnes.
- 03/09/18 Procédure adaptée 2 - Accord-cadre pour la réalisation du magazine interne de la mairie de Saint-Denis - acceptation du marché passé avec l'Atelier NOMADE Denis PICHELIN.
- 03/09/18 Procédure adaptée 3 - Travaux de mise en accessibilité à la Bourse du Travail Lot n° 1 : gros-œuvre - acceptation de l'avenant n° 1 passé avec la société BATY MID'L.
- 03/09/18 Procédure adaptée 3 Préfecture - Travaux de mise en place d'un lave-cagettes à la cuisine centrale de la ville de Saint-Denis Lot n° 4 : Chauffage, ventilation, plomberie - acceptation du marché passé avec la Société BRUNIER.
- 03/09/18 Procédure adaptée 3 - Travaux de mise en accessibilité à la Bourse du Travail Lot n° 6 : serrurerie et métallerie - acceptation de l'avenant n° 1 passé avec la société SYNERGIE LEAN.
- 03/09/18 Procédure adaptée 3 Préfecture - Travaux de mise en place d'un lave-cagettes à la cuisine centrale de la ville de Saint-Denis Lot n° 1 : Gros-œuvre, VRD - acceptation du marché passé avec la Société Jeunes Constructeurs (SOJEC).
- 03/09/18 Procédure adaptée 3 - Fourniture, installation et mise en service d'un système de conférence et de vidéodiffusion pour la salle du conseil municipal de la ville de Saint-Denis : - acceptation du marché passé avec la société VIDELIO IEC.
- 17/09/18 Procédure adaptée 3 Préfecture - Travaux de mise en place d'un lave-cagettes à la cuisine centrale de la ville de Saint-Denis Lot n° 3 : Electricité - acceptation du marché passé avec le Conseil Installations et Dépannage en Electricité Générale (CIDEG).
- 18/09/18 Procédure adaptée 3 - Accord-cadre pour le marché réservé à l'insertion pour la réalisation du nettoyage des locaux de la bourse du travail à Saint-Denis : - acceptation du marché passé avec l'Association Services Perso.
- 18/09/18 Procédure adaptée 3 - Travaux de mise en accessibilité à la Bourse du Travail Lot n° 11 : électricité CFO et CFA - - acceptation de l'avenant n° 1 passé avec la société BATY MID'L.
- 18/09/18 Procédure adaptée 3 - Travaux de mise en accessibilité à la Bourse du Travail Lot n° 10 : plomberie - - acceptation de l'avenant n° 1 passé avec la société BATY MID'L.
- 18/09/18 Procédure négociée sans mise en concurrence - Travaux de mise en place d'un lave-cagettes à la cuisine centrale de la ville de Saint-Denis Relance du lot n° 2 : Bâtiment industriel - acceptation du marché passé avec la société ATEMCO.

REGIES

- 09/08/18 Avenant n°9 à l'acte constitutif de la régie d'avances du centre technique municipal.
- 20/08/18 Clôture de la régie d'avances maison du petit enfant les Poulbots.
- 09/08/18 Avenant à l'acte constitutif de la régie d'avances pour l'école municipale d'arts

plastiques « Gustave Courbet».

20/08/18 Modification de la régie de recettes pour le service multimédia de la Direction de la Jeunesse.

17/09/18 Avenant n°1 à l'acte constitutif de la régie d'avances "Un été à Marseille".

TARIFS

11/07/18 Actualisation des tarifs des activités des centres de vacances municipaux au 1er janvier 2018.

24/07/18 Conservatoire de musique et de danse - Approbation des droits d'inscription 2018-2019.

24/07/18 Musée d'art et d'histoire - Organisation d'une braderie d'ouvrages édités par la ville : tarification.

DIVERS

05/07/18 Prise en charge des frais de déplacement et de séjour de Madame Zaïa Boughilas et Madame Cécile Ranguin lors de leur formation Les Eco Maires à Barcelone du 17 au 19 mai 2018.

11/07/18 Dotation politique de la Ville 2018.

12/07/18 Participation de la municipalité, représentée par Michel Ribay, au voyage d'étude à Naples du 4 au 7 juillet 2018.

12/07/18 Prise en charge des frais d'accueil d'une délégation de Tiznit, à l'occasion de la venue à Saint-Denis d'un représentant associatif de Tiznit (Maroc) pour la Journée de l'engagement international des jeunes et le Festival Hip-Hop Cultures Urbaines.

12/07/18 Mise à disposition gracieuse par Ville de l'exposition des Affiches contre l'esclavage du 29 juin au 13 juillet 2018.

24/07/18 Prise en charge des frais de déplacement et de séjour de la délégation se rendant à Londres du 2 au 3 juillet 2018.

09/08/18 Occupation et régulation de l'espace public sur le parvis de la Gare de Saint-Denis : MAPA1 avec la Compagnie Méliadès.

09/08/18 Occupation et régularisation de l'espace public sur le parvis de la Gare de Saint-Denis : MAPA1 Association les Lutins de la rue orange.

20/08/18 Prise en charge des frais d'accueil d'une délégation de sept enfants réfugiés sahraouis et de leur accompagnateur du 9 juillet au 2 août 2018.

20/08/18 Prise en charge des frais d'organisation d'une soirée en solidarité avec le peuple sahraoui le 7 juin 2018.

12/09/18 Prise en charge des frais de mission à Tuzla en Bosnie-Herzégovine du 2 au 4 septembre 2018.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Monsieur Laurent RUSSIER, Maire,

- * Informe les membres du conseil municipal que des changements acoustiques ont été effectués dans la salle du conseil municipal et qu'il y aura d'autres développements futurs.
- * Rend hommage au jeune Luigi OLIVEIRA SILVA décédé tragiquement le 17 septembre dernier. Il demande aux membres du conseil municipal d'observer une minute de silence.

MINUTE DE SILENCE

- * Rend hommage à Messieurs Jean-François MENSION et Michel PRESLE à l'occasion de leur décès.
- * Informe le conseil municipal de sa demande de changement de Groupe politique de Mme Fatima LARONDE et de son souhait d'intégrer le groupe Europe Ecologie Les Verts.
- * Informe le conseil municipal avoir reçu un courrier de démission de Monsieur Julien Colas, Maire-Adjoint délégué au Commerce et qu'il annoncera la décision finale à l'issue de leur rencontre prochaine.
- * Remercie les présidents de groupe pour le rajout à l'ordre du jour de la délibération relative à l'attribution d'une subvention à l'Indonésie suite au violent séisme et au tsunami qui a frappé le pays le vendredi 28 septembre dernier.

A-0, Monsieur Laurent RUSSIER, le Maire, demande au Conseil d'approuver le versement d'une subvention au Secours Populaire pour les victimes du séisme en Indonésie.

Vote à main levée

Pour : 42

Présentation Enfouissement de l'Autoroute A1 :

Arrivée de : Alice RONGIER, Bally BAGAYOKO (mandat de Vincent HUET), Sonia PIGNOT, Aurélie ALBOT, Hervé BORIE, Patrick VASSALLO (avait donné mandat à Martine ROGERET), Bertrand GODEFROY (avec le mandat de Stéphane PRIVE)
Sortie de : Zohra HENNI, Maud LELIEVRE

A-1-Monsieur Michel RIBAY, Adjoint au Maire, demande au Conseil de prendre acte, dans le cadre du Plan Climat Energie, l'évaluation du premier programme d'actions 2014 - 2018 et le bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre.

Départ : Béatrice GEYRES (donne mandat à Sonia PIGNOT)
Arrivée de : Slimane RABAHALLAH (avait donné mandat à Ferdinand NINO)
Sortie de : Adrien DELACROIX (avec le mandat de Marion ODERDA, Catherine LEVEQUE (avec le mandat Adeline ASSOGBA), Elisabeth BELIN (avec le mandat de Silvia CAPANEMA)

Pas de vote, le conseil prend acte.

A-2–Madame Mathilde CAROLY, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'avis de la Ville sur le projet de Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement.

Retour de : Zohra HENNI, Maud LELIEVRE, Catherine LEVEQUE (avec le mandat de Adeline ASSOGBA), Elisabeth BELIN (avec le mandat de Silvia CAPANEMA), Adrien DELACROIX avec le mandat de Marion ODERDA)

Sortie de Hervé BORIE

Vote à main levée

Pour : 49

B-1 – Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver un avenant pour le réaménagement de sept garanties d'emprunts et d'approuver la convention relative à la garantie communale accordée à Plaine commune habitat.

B-1.1–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'avenant n°79735 réaménagement de sept garanties d'emprunts pour un montant de 26,8 M€ et d'autoriser le Maire à le signer.

Retour de : Hervé BORIE

Sortie de : Corentin DUPREY, Rabia BERRAI, Raphaële SERREAU, Sonia PIGNOT (avec le mandat de Béatrice GEYRES), Asta TOURE

Vote à main levée

Pour : 44

B-1.2–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la convention relative à la garantie communale accordée à Plaine commune habitat concernant l'avenant n°79735 de réaménagement de sept garanties d'emprunts et d'autoriser le Maire à la signer.

Vote à main levée

Pour : 44

B. 2. : Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver les garanties d'emprunt au bénéfice de la SPL Plaine Commune Développement pour le financement de la ZAC Sud Confluence par Arkéa Banque, pour le financement de la ZAC Sud Confluence par la Banque Postale et d'approuver les conventions correspondantes à ces garanties.

B-2.1–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la garantie d'emprunt d'un montant de 6,6 M€ à hauteur de 40 % au bénéfice de la SPL Plaine Commune Développement pour le financement de la ZAC Sud Confluence par Arkéa Banque.

Retour de : Raphaële SERREAU,

Sortie de : Patrick VASSALLO

Vote à main levée

Pour : 44

B-2.2–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la convention de la garantie communale accordée à la SPL Plaine Commune Développement concernant le contrat n° DD12683173 émis par Arkéa Banque et d'autoriser le Maire à la signer.

Vote à main levée

Pour : 44

B-2.3–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la Garantie d'emprunt d'un montant de 2,9 M€ à hauteur de 40 % au bénéfice de la SPL Plaine Commune Développement pour le financement de la ZAC Sud Confluence par la Banque Postale.

Vote à main levée
Pour : 44

B-2.4–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la convention de la garantie communale accordée à la SPL Plaine Commune Développement concernant le contrat LBP-00004568 émis par La Banque Postale et d'autoriser le Maire à la signer.

Vote à main levée
Pour : 44

B.3 - Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le réaménagement de deux garanties d'emprunt au profit de Valophis la Chaumière de l'Île de France et d'autoriser le maire signer la convention correspondante aux deux garanties d'emprunt.

B-3.1–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le réaménagement de deux garanties d'emprunt au profit de Valophis la Chaumière de l'Île de France, accordées par la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 5,3 M€.

Vote à main levée
Pour : 44

B-3.2–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la convention de réaménagement de deux garanties d'emprunt au profit de Valophis la Chaumière de l'Île de France, accordées par la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 5,3 M€ et d'autoriser le Maire à la signer.

Vote à main levée
Pour : 44

B-4–Madame Jaklin PAVILLA, Première Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver les remises de dettes dans le cadre de la politique de recouvrement des recettes liées aux activités municipales.

Vote à main levée
Pour : 44

B-5–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'Appel d'offres ouvert : Dératisation, désinsectisation et désinfection pour la ville de Saint-Denis.

Retour de : Corentin DUPREY, Patrick VASSALLO
Départ de : Aurélie ALBOT (donne mandat à Rabia BERRAI)
Sortie de : Madjid MESSAOUDENE, Maud LELIEVRE (donne mandat à Corentin DUPREY)

Vote à main levée
Pour : 44

B-6–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la procédure adaptée n°4, concernant les travaux de ravalement du groupe scolaire du lendit, d'approuver l'avenant relatif à l'avancement du programme de travaux et d'autoriser le Maire à le signer.

Vote à main levée
Pour : 44

B-7–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'appel d'offres ouvert : Accord-cadre pour la fourniture de pièces détachées pour le parc automobile de la ville de Saint-Denis.

Vote à main levée
Pour : 44

B-8 - Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'appel d'offres ouvert concernant le groupement de commandes de fournitures de bureau - Ville de saint-Denis et son CCAS et d'autoriser le Maire à signer l'avenant de prolongation du marché de fournitures de bureau.

B-8.1–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'appel d'offres ouvert concernant le groupement de commandes de fournitures de bureau - Ville de saint-Denis et son CCAS.

Arrivée de Patrick BRAOUEZEC (avait donné mandat à Laurent RUSSIER)

Vote à main levée
Pour : 44

B-8.2–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'avenant de prolongation du marché de fournitures de bureau conclu avec la société Lyreco et d'autoriser le Maire à le signer.

Vote à main levée
Pour : 44

B-9–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'appel d'offres ouvert : Accord cadre mono attributaire pour la maintenance de matériels de cuisine et électroménager et leurs accessoires.

Sortie de Florence HAYE

Vote à main levée
Pour : 43

B-10 - Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'appel d'offres ouvert pour la réalisation de travaux d'entretien, grosses réparations, aménagements et opérations dans les bâtiments communaux-groupement ville/CCAS, d'approuver la convention et autoriser le maire à la signer.

B-10.1–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'appel d'offres ouvert : Accord-cadre pour la réalisation de travaux d'entretien, grosses réparations, aménagements et opérations dans les bâtiments communaux-groupement ville/CCAS.

Vote à main levée
Pour : 43

B-10.2–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'appel d'offres ouvert concernant l'accord-cadre pour la réalisation de travaux d'entretien, grosses réparations, aménagements et opérations dans les bâtiments communaux-groupement ville/CCAS, d'approuver la convention et d'autoriser le Maire à la signer.

Vote à main levée
Pour : 43

B-11 - Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIPL), d'approuver la convention attributive de subvention relative à la Dotation Politique de la Ville et d'autoriser le Maire à la signer.

B-11.1–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIPL) • attribution d'une subvention de 899.657,50 euros et d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à ladite subvention.

Retour de : Madjid MESSAOUDENE, Maud LELIEVRE (avait donné mandat à Corentin DUPREY)
Sortie de Patrick BRAOUEZEC

Vote à main levée
Pour : 43

B-11.2–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la convention attributive de subvention relative à la Dotation Politique de la Ville et d'autoriser le Maire à la signer.

Vote à main levée
Pour : 43

B-12–Monsieur David PROULT, Adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver le protocole de gouvernance de l'appel à projet pour la réhabilitation des ' cathédrales du rail ' et d'autoriser le Maire à le signer.

Retour de Florence HAYE
Sortie de : Bertrand GODEFROY (avec le mandat de Stéphane PRIVE), Zorha HENNI, Michel RIBAY

Vote à main levée
Pour : 40

B-13–Monsieur David PROULT, Adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver l'acquisition auprès de la SEM Plaine commune développement, de la parcelle cadastrée BE 263, surface 326 m² (ZACBel Air Nord) et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ladite acquisition.

Vote à main levée
Pour : 40

B-14–Monsieur David PROULT, Adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver l'acquisition du foncier du Groupe Scolaire Taos Amrouche et du gymnase Irène Popard, à Sequano Aménagement (ZAC Montjoie) et d'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à ladite acquisition.

Retour de Patrick BRAOUEZEC, Michel RIBAY, Rabia BERRAI (avec le mandat d'Aurélien ALBOT)

Vote à main levée
Pour : 44

B-15–Monsieur David PROULT, Adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver l'acquisition auprès de la SOREQA d'une parcelle de terrain sise 8 rue Aubert - 9 rue Riant, à Saint – Denis et d'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à la dite acquisition.

Retour de Zohra HENNI

Vote à main levée
Pour : 45

B-16–Monsieur David PROULT, Adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver la cession à la SOREQA des lots de copropriété sis 76 rue gabriel péri à Saint-Denis et d'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à la dite cession.

Retour de Asta TOURE

Vote à main levée
Pour : 46

B-17–Monsieur David PROULT, Adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver l'acquisition d'un ensemble immobilier sis 75 rue de la République à Saint-Denis et d'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à la dite acquisition.

Retour de : Sonia PIGNOT (avec le mandat de Béatrice GEYRES)

Arrivée de : Vincent HUET (avait donné mandat à Bally BAGAYOKO)

Sortie de : Alice RONGIER, Kamal EL MAHOUTI

Vote à main levée
Pour : 46

B-18–Monsieur David PROULT, Adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver la cession d'une bande de parcelle de 38 m² sise 17 rue Langlier Renaud à Saint-Denis et et d'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à la dite cession.

Retour de Kamal EL MAHOUTI

Vote à main levée
Pour : 47

B-19–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'octroi de subventions relatives aux travaux de la maîtrise de l'énergie des bâtiments communaux et et d'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à l'octroi desdites subventions.

Vote à main levée
Pour : 47

B-20–Monsieur David PROULT, Adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver le protocole d'accord fixant les conditions d'organisation d'animations commerciales autour du Stade de France à l'occasion de certains événements de son calendrier à conclure entre la Préfecture de Seine Saint-Denis, l'ADAQ et la ville de Saint-Denis, et autoriser le Maire à le signer.

Retour de Bertrand GODEFROY (avec le mandat de Stéphane PRIVE)

Vote à main levée
Pour : 49

B-21–Madame Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la convention d'objectif et de moyens avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) concernant la mise en œuvre des programmes d'action de santé publique par la Direction Santé pour l'année 2018 et d'autoriser le Maire à la signer.

Retour de Alice RONGIER

Vote à main levée
Pour : 50

B-22–Madame Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'avenant 2018 à la convention triennale d'objectifs et de moyens pour les années 2017-2018-2019 avec le Conseil Départemental de Seine Saint-Denis pour améliorer la santé bucco-dentaire à Saint-Denis et d'autoriser le Maire à le signer.

Vote à main levée
Pour : 50

B-23–Madame Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le soutien de la Maison des Femmes et la mise à disposition de locaux communaux.

Vote à main levée

Pour : 50

B-24–Madame Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la convention quadripartite établissant le fonctionnement de la plateforme jeunesse et santé mentale et d'autoriser le Maire à la signer.

Vote à main levée

Pour : 50

B-25–Madame Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le renouvellement de la convention de délégation entre le département de Seine Saint-Denis et la commune pour la gestion d'activités de PMI et de Planification Familiale et d'autoriser le Maire à la signer.

Vote à main levée

Pour : 50

B-26–Madame Catherine LEVEQUE, Adjointe du Maire, demande au Conseil d'approuver la Prestation de service RAM, le renouvellement des conventions d'objectifs et financement pour les Relais Assistants Maternels Mermoz et Pleyel et d'autoriser le Maire à signer lesdites conventions et lesdits contrats de projet.

Vote à main levée

Pour : 50

B-27 - Madame Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le versement de subventions versées pour divers projets.

B-27.1–Madame Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le versement d'une subvention à Madame Anik GIRARD-GLOBA pour le projet Restauration de la Place du bateau lavoir au titre de l'appel à projet Budget Citoyen 2018.

Départ de : Alice RONGIER (donne mandat à Alice RASCOUSSIER), Rabia BERRAI (donne mandat à Hervé BORIE)

Sortie de Corentin DUPREY

Aurélié ALBOT (*absente*)

Vote à main levée

Pour : 42

Abstention : 6 (Madame Cécile RANGUIN, Monsieur Kader CHIBANE, Monsieur Essaid ZEMOURI, Monsieur Philippe CARO, Madame Zaia BOUGHILAS, Madame Fatima LARONDE)

B-27.2–Madame Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le versement d'une subvention à Madame Anna ROUKER pour le projet Garden Lab , Volet Expo Photo au titre de l'appel à projet Budget Citoyen 2018.

Vote à main levée

Pour : 42

Abstention : 6 (Madame Cécile RANGUIN, Monsieur Kader CHIBANE, Monsieur Essaid ZEMOURI, Monsieur Philippe CARO, Madame Zaia BOUGHILAS, Madame Fatima LARONDE)

B-27.3–Madame Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le versement d'une subvention à l'association pour la Promotion des Cultures et du Voyage - APCV pour le projet Mon bon et beau Kouscous d'or au titre de l'appel à projet Budget Citoyen 2018.

Vote à main levée
Pour : 48

B-27.4–Madame Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le versement d'une subvention à l'association Galerie HCE pour le projet Garden Lab, Volet Végétal au titre de l'appel à projet Budget Citoyen 2018.

Vote à main levée
Pour : 48

B-27.5–Madame Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le versement d'une subvention à l'association Saint-Denis Confluence pour le projet Quartier Confluence : Végétalisation et art végétal en milieu urbain au titre de l'appel à projet Budget Citoyen 2018.

Vote à main levée
Pour : 48

B-27.6–Madame Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le versement d'une subvention à Monsieur Istvan VAN HEUVERZWYN pour le projet l'art et le développement personnel au service de tous au titre de l'appel à projet Budget Citoyen 2018.

Vote à main levée
Pour : 42

Abstention : 6 (Madame Cécile RANGUIN, Monsieur Kader CHIBANE, Monsieur Essaid ZEMOURI, Monsieur Philippe CARO, Madame Zaia BOUGHILAS, Madame Fatima LARONDE)

B-27.7–Madame Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le versement d'une subvention à l'association TheGreenHouse - TGH pour le projet L'art Invisible au titre de l'appel à projet Budget Citoyen 2018.

Vote à main levée
Pour : 48

B-27.8–Madame Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le versement d'une subvention à l'association EPONJE (Espace de protection et d'Orientations Nouvelles des Jeunes) pour le projet Les couleurs de la violence au titre de l'appel à projet Budget Citoyen 2018

Vote à main levée

Pour : 42

Abstention : 6 (Madame Cécile RANGUIN, Monsieur Kader CHIBANE, Monsieur Essaid ZEMOURI, Monsieur Philippe CARO, Madame Zaia BOUGHILAS, Madame Fatima LARONDE)

B-27.9–Madame Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le versement d'une subvention à l'association Usine à Gazon pour le projet Soignons nos friches au titre de l'appel à projet Budget Citoyen 2018.

Vote à main levée
Pour : 48

B-27.10–Madame Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le versement d'une subvention à Monsieur Francesco STARO pour le projet Les semeurs de Tempo au titre de l'appel à projet Budget Citoyen 2018.

Vote à main levée

Pour : 48

B-27.11–Madame Elisabeth BELIN, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le versement d'une subvention à Monsieur Yannick CAILLET pour le projet Place des Tilleuls conviviale au titre de l'appel à projet Budget Citoyen 2018.

Vote à main levée

Pour : 48

B-28 - Madame Suzanna DE LA FUENTE, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la mise à disposition d'un terrain sis à l'angle de la rue du Landy et la rue des fillettes au bénéfice de l'association Landykadi , d'approuver les conventions d'occupation temporaire à titre précaire avec Séquano Aménagement et LandyKadi, et autoriser le Maire à les signer.

B-28.1–Madame Suzanna DE LA FUENTE, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la mise à disposition d'un terrain sis à l'angle de la rue du Landy et la rue des fillettes au bénéfice de l'association Landykadi , d'approuver la convention d'occupation temporaire à titre précaire et gratuit entre *Séquano Aménagement et la Ville de Saint-Denis* et d'autoriser le Maire à la signer.

Sortie de Vincent HUET

Vote à main levée

Pour : 47

B-28.2–Madame Suzanna DE LA FUENTE, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la mise à disposition d'un terrain sis à l'angle de la rue du Landy et la rue des fillettes au bénéfice de l'association Landykadi , d'approuver la convention d'occupation temporaire à titre précaire et gratuit *entre la Ville de Saint-Denis et l'association LandyKadi* et d'autoriser le Maire à la signer.

Vote à main levée

Pour : 47

B-29–Madame Zohra HENNI, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la participation de la Ville pour le financement d'un poste d'adulte relais au sein du lycée Paul Eluard, d'approuver le versement d'une subvention de 6000 euros à l'association Partenaires Pour la Ville, l'avenant financier afférent.

Retour de : Corentin DUPREY, Vincent HUET

Départ de : Alice RASCOUSSIER (donne mandat à Zahia BOUGHILAS, Slimane RABAHALLAH, Essaïd ZEMOURI (donne mandat à Kader CHIBANE), Bertrand GODEFROY avec le mandat de Stéphane PRIVE), Patrick BRAOUEZEC (donne mandat à Laurent RUSSIER).

Vote à main levée

Pour : 45

B-30–Madame Sonia PIGNOT, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la mise à disposition des locaux du laboratoire photo LE LABORATOIRE au profit de l'Ecole d'Arts Plastiques G. Courbet pour l'année scolaire 2018-2019, d'approuver la convention et d'autoriser le Maire à la signer.

Départ de Ferdinand NINO

Sortie de Florence HAYE

Vote à main levée

Pour : 43

B-31–Madame Sonia PIGNOT, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'intervention de l'Unité

d'Archéologie dans le cadre de travaux à la Basilique de Saint-Denis, d'approuver la convention de prestation de services et autoriser le Maire à la signer.

Sortie de : Zohra HENNI

Vote à main levée

Pour : 42

B-32—Madame Sonia PIGNOT, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la demande d'habilitation de l'unité d'archéologie en tant qu'opérateur en archéologie préventive.

Vote à main levée

Pour : 42

B-33—Madame Sonia PIGNOT, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'avenant n°2 à la convention de Coopération Culturelle 2016-2019 entre la Ville de Saint-Denis et le Département de la Seine-Saint-Denis et autoriser le Maire à le signer.

Retour de : Florence HAYE

Départ de : Corentin DUPREY

Vote à main levée

Pour : 42

B-34—Madame Sonia PIGNOT, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le projet DEMOS en partenariat avec la philharmonie de Paris, d'approuver la convention triennale entre la commune et la Cité de la musique-philharmonie de Paris pour les années 2018 à 2021 et autoriser le Maire à la signer.

Sortie de : Catherine LEVEQUE (avec le mandat d'Adeline ASSOGBA), Fabienne SOULAS (avec le mandat de Julien COLAS)

Vote à main levée

Pour : 38

B-35—Madame Sonia PIGNOT, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'exposition Afro ! au Théâtre Gérard Philipe du 6 octobre au 2 novembre 2018 et d'approuver la convention de partenariat avec l'association Soulajah For Arts, le versement d'une subvention et autoriser le Maire à la signer.

Retour de : Catherine LEVEQUE (avec le mandat d'Adeline ASSOGBA), Zohra HENNI, Fabienne SOULAS (avec le mandat de Julien COLAS)

Vote à main levée

Pour : 33

Contre : 7 (Monsieur Kader CHIBANE, Monsieur Essaid ZEMOURI, Monsieur Philippe CARO, Madame Zaia BOUGHILAS, Madame Fatima LARONDE), Hervé BORIE

Abstention : 3 (Monsieur Hakim REBIHA, Monsieur Michel RIBAY, Monsieur Adrien DELACROIX)

B-36—Madame Sonia PIGNOT, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la troisième édition du projet Street Art Avenue sur les berges du Canal de Saint-Denis, d'approuver la convention et le versement d'une subvention à l'Office du Tourisme Intercommunal de Plaine Commune Grand Paris et autoriser le Maire à la signer.

Départ de Maud LELIEVRE

Sortie de Didier PAILLARD (avec le mandat de Stéphane PEU)

Vote à main levée

Pour : 40

B-37 – Monsieur Laurent RUSSIER, Maire, demande au Conseil d'approuver la représentation du conseil municipal au sein de divers organismes.

B-37.1–Monsieur Laurent RUSSIER, Maire, demande au Conseil d'approuver la représentation du conseil municipal au sein de divers organismes: GIP Médiateurs de nuit.
Départ de Hervé BORIE (avec le mandat de Rabia BERRAI)

Vote à main levée

Pour : 37

Abstention : 1 (Monsieur Philippe CARO)

B-37.2–Monsieur Laurent RUSSIER, Maire, demande au Conseil d'approuver la représentation du conseil municipal au sein de divers organismes: association club de prévention canal.

Vote à main levée

Pour : 37

Abstention : 1 (Monsieur Philippe CARO)

B-37.3–Monsieur Laurent RUSSIER, Maire, demande au Conseil d'approuver la représentation du conseil municipal au sein de divers organismes: association Partenaires pour la ville.

Vote à main levée

Pour : 37

Abstention : 1 (Monsieur Philippe CARO)

B-37.4–Monsieur Laurent RUSSIER, Maire, demande au Conseil d'approuver la représentation du conseil municipal au sein de divers organismes: Prévention routière.

Vote à main levée

Pour : 37

Abstention : 1 (Monsieur Philippe CARO)

B-37.5–Monsieur Laurent RUSSIER, Maire, demande au Conseil d'approuver la représentation du conseil municipal au sein de divers organismes: correspondant pour les questions de défense.

Vote à main levée

Pour : 37

Abstention : 1 (Monsieur Philippe CARO)

B-38–Madame Florence HAYE, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver les Transformations / Créations / Suppressions de postes.

Retour de Didier PAILLARD (avec le mandat de Stéphane PEU)

Vote à main levée

Pour : 40

B-39 –Madame Florence HAYE, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la remise de dette dans le cadre de la politique de recouvrement des recettes et d'approuver des actes d'engagement.

B-39.1–Madame Florence HAYE, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la remise de dette dans le cadre de la politique de recouvrement des recettes liées aux activités municipales.

Vote à main levée

Pour : 40

B-39.2–Madame Florence HAYE, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'acte d'engagement d'un chargé de mission au cabinet du Maire et de la communication.

Vote à main levée

Pour : 39

Contre : 1 (Monsieur Philippe CARO)

B-39.3–Madame Florence HAYE, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'acte d'engagement d'un architecte sécurité à la Mission habitat indigne.

Vote à main levée

Pour : 40

B-39.4–Madame Florence HAYE, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'acte d'engagement d'un agent de développement local à la direction de la Vie des quartiers.

Vote à main levée

Pour : 40

B-39.5–Madame Florence HAYE, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'acte d'engagement d'un agent chargé de formation-mobilité, à la direction des Ressources Humaines.

Vote à main levée

Pour : 40

B-39.6–Madame Florence HAYE, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la modification du contrat d'engagement du manager du commerce sédentaire à la direction du développement commercial.

Vote à main levée

Pour : 40

B-39.7–Madame Florence HAYE, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'acte d'engagement d'un agent archiviste à la direction de l'administration générale.

Vote à main levée

Pour : 40

B-39.8–Madame Florence HAYE, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le contrat à durée indéterminé du correspondant ville-justice à la direction de la tranquillité publique.

Vote à main levée

Pour : 40

B-39.9–Madame Florence HAYE, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le renouvellement de

l'acte d'engagement du collaborateur du groupe PS.

Vote à main levée

Pour : 40

B-40–Monsieur Laurent RUSSIER, Maire, demande au Conseil d'approuver le vœu pour la ratification par la France du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Départ de Catherine LEVEQUE (avec le mandat d'Adeline ASSOGBA)

Vote à main levée

Pour : 38

Question de Monsieur CARO Philippe, Conseiller municipal :

Philippe Caro

Conseiller municipal PCF-Front de gauche de Saint-Denis,

Mairie de Saint-Denis

Boite postale 269

93205 Saint-Denis cedex

à Laurent Russier, maire de Saint-Denis.

Saint-Denis le 1er octobre 2018.

Objet : *Question d'actualité sur un sujet d'intérêt local pour le prochain conseil municipal du 4 octobre 2018.*

Monsieur le maire,

En application de l'article 3-11 du règlement intérieur du conseil municipal portant sur les « *questions d'actualité sur des sujets d'intérêts local* », j'ai l'honneur de déposer ce jour une question portant sur un « *sujet d'intérêt local* ».

Question que conformément à notre règlement intérieur, j'exposerai en séance du prochain conseil après examen des points à l'ordre du jour dans des termes identiques à ceux que je dépose aujourd'hui.

Afin de faciliter le travail des services municipaux, je me propose après ce dépôt de ma question d'actualité par écrit dans le délai légal de deux jours francs auprès de votre cabinet, de leur communiquer le fichier texte de cette question.

Cordialement,

Philippe Caro,

Conseiller municipal PCF-Front de gauche de Saint-Denis.

QUESTION D'ACTUALITÉ

(En application de l'article 3-11 du règlement intérieur du conseil municipal) :

Le 30 novembre 2017, le conseil municipal a autorisé le maire à signer une convention truffée d'incohérences avec l'association « *Maison du commerce et de l'artisanat* » (MCA). Dont l'application doit couvrir le premier semestre 2018. Mais dans le même temps il a aussi voté une subvention de 80.000 € à cette association pour 2017, à un mois seulement de la fin de l'année. Et donc sans que les procédures d'attribution et de contrôle de la future convention puissent s'appliquer.

Pour obtenir l'assentiment du conseil municipal, le maire adjoint en charge du commerce, Julien Colas avait en particulier dit : « *Aujourd'hui, j'entends toutes les critiques. Je suis là, devant vous et en juin, laissez-moi revenir devant vous pour en faire le bilan. Et en juin, vous aurez le droit de me dire, Monsieur Colas, on vous avait prévenu et vous n'êtes pas à la hauteur. On vous avait alerté, vous n'êtes pas à la hauteur.* »

En juin dernier Monsieur Colas n'est pas revenu devant le conseil pour présenter le bilan comme il s'y était engagé.

Au lieu de ça, au conseil municipal de juin il a indiqué : « *j'ai plutôt tendance à faire ce que je dis de faire, de présenter un bilan de la convention allouée à la MCA sujet de haute polémique et de clivage. J'avais dit que je le ferai en juin. Nous sommes en juin. Je ne le fais pas au Conseil Municipal de ce soir, ce qui ne veut pas dire que je ne vais pas le faire. Pour des raisons professionnelles, personnelles, j'ai manqué de temps pour organiser cela pour ce soir. J'ai pris la position de le faire sereinement et préparer les choses sereinement pour le prochain conseil municipal. Donc ce sera au prochain conseil municipal.* »

Ajoutant même : « *Je n'ai pas l'habitude de renier mes engagements.* »

Eh bien en fait si, Monsieur Colas a l'habitude de renier ses engagements ! Il l'a fait lors du conseil municipal de juin dernier. Et il le refait à cette séance du 4 octobre. Puisqu'il n'y a toujours pas le bilan annoncé.

Cette situation devient très inquiétante. Et le doute est désormais permis sur l'utilisation qui est faite des fonds publics. Ceci d'autant plus que le 6 décembre 2017, *Le Parisien* et *Le Canard Enchaîné* ont fait un rapprochement entre un [clip vidéo à caractère électoral réalisé et diffusé par la MCA pendant la campagne des élections législatives](#) pour un candidat, en mai/juin dernier, et l'attribution de cette subvention de 80.000 €.

Bien que recevant —à ma connaissance— moins de 150.000 € de subvention, la MCA est tenue d'avoir un commissaire au compte parce que dans cette association il y a une activité importante.

Elle est tenue de faire approuver ses comptes par l'assemblée générale dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice. Elle est pareillement tenue de faire approuver son budget prévisionnel dans les 6 mois.

Elle doit tenir une comptabilité des recettes et dépenses dans l'objectif de rendre compte aux adhérents, aux partenaires et aux financeurs ; en particulier de l'utilisation des cotisations, des subventions et des recettes.

Elle doit aussi rendre compte parce qu'elle a des salariés.

S'il s'avère bien, comme je le pense, qu'elle est financée par la ville à plus de 50%, elle a aussi des obligations en matière de comptabilité. Elle en a de toute façon du simple fait que la subvention allouée est supérieure à 75.000 €.

En décembre 2016 notre conseil municipal a désigné 4 élus pour représenter la ville à la MCA. Il s'agit de Julien Colas, Patrick Vassalo, Mathilde Caroly et Conchita Diez-Soto-Diez. Qui donc siègent en notre nom aux instances de la MCA.

Je souhaite donc que me soient communiqués ainsi qu'à tous les membres du conseil municipal :

1• Les dates des conseils d'administration qui ont adopté les budgets prévisionnels des années 2015, 2016, 2017 et 2018.

2• Les dates des Assemblées générales qui ont approuvé les comptes dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice, pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017.

Je demande aussi que nous soient communiqués les votes sur ces questions budgétaires de Mesdames Caroly et Diez-Soto-Diez et Messieurs Colas et Vassalo lors de ces conseils d'administrations et assemblées générales.

Plus généralement, je demande que le bilan annoncé soit présenté sans délai au prochain conseil municipal. Et que les quatre représentants de la ville à la MCA nous rendent aussi compte de leur action concernant cette association.

Réponse à la question d'actualité de Philippe CARO relative à la MCA

La question d'actualité déposée par Monsieur Philippe Caro vise à continuer de semer le doute sur la nature du partenariat entre la Ville et la MCA, sur les missions de la MCA, voire même sur l'honnêteté de l'association (qui ne remplirait pas ses obligations réglementaires) ou celle de la municipalité (qui proposerait d'attribuer des subventions pour des motifs illégaux).

Cette question s'appuie sur des inexactitudes :

- La subvention votée par le Conseil municipal le 30 novembre 2017 porterait sur la seule année 2017,
- Son vote à un mois de la fin de l'année civile n'aurait pas permis aux procédures d'attribution et de contrôle de s'appliquer.

Il est utile de rappeler :

- Que cette subvention était adossée à une convention (présentée et approuvée par le conseil municipal le 30 novembre 2017 préalablement à la subvention), à échéance au 30 juin 2018,
- Que les procédures d'attribution et de contrôle des subventions (comme d'ailleurs de l'ensemble des actes administratifs et juridiques de la commune) s'appliquent tout au long de l'année, quelque que soit la date de la décision : celles votées en fin d'année civile ne sont pas moins instruites ou contrôlées que celles votées en début d'année civile (si l'on ne considère que la question des subventions, le Conseil municipal est d'ailleurs annuellement invité à délibérer lors de sa séance du mois de novembre sur la 3^{ème} enveloppe de subventions aux associations locales, ces subventions sont examinées selon la même procédure d'attribution et bénéficie de la même procédure de contrôle que celles votées au mois de mars dans le cadre de la 1^{ère} enveloppe, ou celles votées au mois de juin dans le cadre de la 2^{ème} enveloppe)
- Que la procédure de contrôle, et notamment le contrôle de légalité pour la convention et la subvention à la MCA votée par le Conseil municipal du 30 novembre 2017 a été appliquée avec d'autant plus de minutie que Philippe Caro a saisi le Préfet pour l'exercice de ce contrôle par courrier du 15 décembre 2017.

Un certain nombre d'arguments exposés dans la question d'actualité posée par Philippe Caro étaient déjà exposés dans le courrier qu'il a adressé le 15 décembre 2017 au Préfet :

- Mise en cause de la légalité de la convention entre la commune et la MCA,

- Insuffisance des informations communiquées au conseil municipal pour pouvoir se prononcer sur la subvention,
- Doute sur le respect par la MCA de ses obligations réglementaires (production de ses comptes, notamment),
- Doute sur la finalité de la subvention, avec suspicion d'utilisation des deniers publics à des fins politiques.

Le 13 juillet 2018, le Préfet a apporté à Philippe Caro les réponses suivantes :

- La convention conclue entre la commune et la MCA est régulière,
- Les éléments essentiels relatifs à l'objet de la subvention et à son montant ont été précisés, tout comme l'identité de l'association qui en bénéficie,
- Le rapport d'activité et le bilan comptable de la MCA pour l'exercice 2016 ont été tenus à la disposition de Philippe Caro (comme de l'ensemble des conseillers municipaux) en vue de leur consultation. Notons que Philippe Caro n'a jamais demandé à consulter ces documents,
- Le versement de la subvention à des fins politiques n'est pas avéré : la MCA bénéficie du versement effectif d'une subvention depuis plus de 10 ans (la subvention annuelle n'a donc pas de caractère exceptionnel et correspond bien à l'activité normale de l'association) ; par ailleurs, le juge électoral n'a été saisi d'aucun recours contre l'élection au cours de laquelle l'association aurait apporté son soutien à un candidat,
- En conclusion, le Préfet indique que le contrôle de légalité n'a apporté aucun élément susceptible de demander l'annulation de cette subvention par le tribunal administratif.

Il est regrettable que Monsieur Caro ne porte pas à la connaissance des membres du Conseil municipal la réponse que lui a apporté Monsieur le Préfet.

Sur les demandes précises formulées par Philippe Caro, et qui sous-entendent que la MCA ne remplirait pas ses obligations réglementaires :

- La MCA organise annuellement son assemblée générale. Sur les dernières années, les AG de la MCA se sont tenues aux dates suivantes :
 - o 2014 : 2 février + 19 décembre pour une AGE
 - o 2015 : 21 septembre
 - o 2016 : 15 juillet
 - o 2017 : 7 janvier
 - o 2018 : 12 juillet
- La MCA a produit annuellement auprès des services de la Ville ses comptes, et procès-verbaux d'assemblées générales, à l'exception à cette date de ceux de l'année 2017 : la direction du développement commercial est dans l'attente de leur transmission.

Le bilan de la convention votée par le Conseil municipal du 30 novembre 2017 sera présenté lors d'une prochaine séance du Conseil municipal, d'ici la fin de l'année 2018, à l'occasion du renouvellement de la convention de partenariat entre la Ville et la MCA. Les termes d'une

future convention de partenariat sont actuellement en cours d'élaboration, dans le cadre des relations partenariales avec la MCA.

Monsieur Laurent RUSSIER, Maire de Saint-Denis :

- Informe que la prochaine séance est fixée au Jeudi 22 novembre 2018
- Lève la séance à 01H55